

Offre d'emploi

N° 22056

Affichage interne et externe

31 mai 2022 au 8 juin 2022

Prolongation de la période d'affichage

MAÎTRE-ÉLECTRICIENNE OU MAÎTRE-ÉLECTRICIEN POSTE TEMPORAIRE SERVICE DES IMMEUBLES ET DES ÉQUIPEMENTS À LAVAL

Sommaire de la fonction

Relevant du superviseur à l'entretien technique, la personne effectue ou fait effectuer des travaux d'installation, de réparation, de remplacement, de modification, de vérification et d'entretien des installations, de l'appareillage et des équipements électriques. Elle participe à la surveillance et à l'inspection des travaux exécutés par des entrepreneurs électriciens. Elle localise et répare les défauts affectant les circuits et les appareils électriques.

Principales tâches et responsabilités

Plus spécifiquement, la personne renseigne les entrepreneurs électriciens et voit à ce que le travail soit exécuté en conformité avec le code.

Elle tient à jour un registre aux fins d'inspection par le Bureau des examinateurs électriciens.

Elle prépare une estimation des coûts reliés à l'exécution de certains travaux électriques.

Elle est responsable du bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes et circuits électriques.

Elle maintient à jour ses connaissances des règlements sur les installations électriques.

Elle lit et interprète des plans et devis; fait des schémas, dessins ou croquis et fait les modifications.

Elle prépare les matériaux et effectue différents travaux sur ceux-ci.

Elle maintient un inventaire du matériel nécessaire à l'exécution des travaux sous sa responsabilité, le commande auprès des fournisseurs accrédités ou prépare les demandes d'approvisionnement à soumettre à son supérieur immédiat.

Elle installe, vérifie, entretient, remplace ou répare des canalisations de filerie, de distribution, d'alimentation, de contrôle de commande, de sécurité, d'intercommunication de circuits à haute et à basse tension.

Elle installe, vérifie, remplace, répare et entretient divers systèmes et appareils d'éclairage, de chauffage, de forces motrices, de contrôle, de mesure d'alarme, de détection d'incendie et de ventilation.

Elle installe, vérifie, remplace, répare et entretient divers appareillages, machineries et équipements tels que moteurs, accumulateurs, transformateurs, panneaux de distribution, chargeurs, condensateurs, climatiseurs, appareils électroménagers et outillage.

Elle procède ou voit à l'enfouissement et à la réparation des câbles souterrains. Dresse des échafauds, des échelles et des palans, ou en surveille le dressage.

Elle installe, vérifie, remplace, répare et entretient les disjoncteurs, sectionneurs, démarreurs, luminaires d'éclairage, prises de courant, interrupteurs et plaques.

Elle installe, vérifie, remplace, répare et entretient les systèmes d'éclairage pour parcs de stationnement, voies d'accès et les contrôles qui s'y rattachent.

Elle effectue la programmation, la conception, l'intégration, l'automatisation de divers systèmes.

Elle ajuste, vérifie et installe le chronométrage et le synchronisme des contacts de disjoncteurs, d'autotransformateurs, des systèmes de protection et de contrôle; effectue des essais de fonctionnement.

Elle procède au transfert de la charge du régulier à la réserve des interrupteurs de haute tension.

Elle vérifie les conditions d'opération des appareils et des systèmes, prend des lectures telles que voltage, ampérage, température, puissance et fait les ajustements requis.

Elle informe le personnel concerné des changements sur les moteurs¹ sur le nombre de pièces composantes et sur leur utilité.

Elle avise les personnes intéressées dans le cas d'interruption et de remise en service de façon à éviter tout accident.

Elle perce ou fait percer des objets ou des surfaces afin de permettre l'exécution du travail.

Elle communique avec les requérants afin de leur donner ou recevoir les renseignements nécessaires à l'exécution de son travail.

Elle remplit et rédige des rapports d'activités.

Elle prend les mesures appropriées pour remédier à toute anomalie ou défectuosité et, s'il y a lieu, les signale à son supérieur immédiat.

Elle utilise différents appareils et outils tels que perceuse, clé à tuyau, voltmètre et ampèremètre; les entretient et les ajuste; voit à la propreté et à la sécurité des lieux de travail.

Elle accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur, lorsque requis.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur le rangement.

Exigences normales et habiletés particulières

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en électricité de construction ou scolarité équivalente.

Expérience

- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience comme maître-électricien.ne.

Autres

- Tel que requis pour l'obtention de la licence C;
- Tel que requis pour l'obtention du certificat RCA.

Lieu de travail

Institut national de la recherche scientifique
Service des immeubles et des équipements
531, boulevard des Prairies
Laval (Québec) H7V 1B7

Traitement

Poste à temps complet : 38,75 heures par semaine, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15. Peut être appelé.e à travailler le soir, la nuit et les fins de semaines pour des urgences.

Conformément à l'échelle salariale classe 7, le salaire de maître-électricien.ne peut varier entre 27,06 \$ et 35,14 \$ l'heure, selon l'expérience et la formation. Ce poste est couvert par la convention collective du Syndicat des employé.e.s de soutien de l'INRS-Institut Armand-Frappier, section locale 1733 du S.C.F.P.

Comment postuler ?

L'INRS encourage les personnes candidates répondant aux exigences du poste, à postuler en ligne via le site Web de l'INRS dans la section « Emplois » au plus tard le **8 juin 2022**.

Souscrivant à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) et valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion, l'INRS invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. La priorité devra être toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyenne ou citoyen canadien ou de résidente ou résident permanent.

Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions concernant l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez vous adresser, en toute confidentialité à edi@inrs.ca uniquement pour les questions ÉDI.